



SPENCER PLATT/GETTY IMAGES

Michael Cohen admet avoir volé Trump

- Ezekiel Malone
- [23/05/2024](#)

Michael Cohen, le témoin vedette d'Alvin Bragg dans son procès contre Donald Trump, a reconnu lundi avoir volé 60 000 dollars à l'entreprise de Trump.

Cela illustre deux choses :

- La faiblesse de l'argumentation de Bragg
- La partialité du système juridique américain militarisé

Vol : Cohen, l'ancien avocat personnel et arrangeur de Trump, a reçu l'ordre de payer 50 000 dollars à RedFinch Solutions pour avoir truqué des sondages en ligne en faveur de Trump en 2016. Cependant, Cohen n'a payé que 20 000 dollars, et son correspondant à RedFinch les a acceptés.

Mais Cohen a demandé un remboursement de 50 000 dollars, empochant ainsi 30 000 dollars pour lui-même. Comme son remboursement a été majoré à 100 000 dollars pour éviter de payer des impôts, Cohen a fini par voler 60 000 dollars. *Cohen a déclaré avoir volé l'argent parce qu'il n'avait pas reçu la prime qu'il pensait mériter.

Todd Blanche, l'avocat principal de Trump : « Donc les 50 000 dollars que vous avez récupérés de RedFinch... vous n'avez payé que 20 000 dollars au propriétaire de RedFinch, n'est-ce pas ? »

Cohen : « Oui, monsieur ». ...

Blanche : « Vous avez donc volé l'organisation Trump ? »

Cohen : « Oui, monsieur ».

Blanche : « Vous n'avez pas volé les 30 000 parce qu'il y avait une majoration, c'était 60 000 ? »

Cohen : « Oui, monsieur ». ...

Blanche : « Avez-vous déjà eu à plaider pour vol ? »

Cohen : « Non, monsieur ».

Parti pris : Le dossier contre Trump est si faible que des avocats agressifs ont abandonné l'affaire avant que Bragg ne la prenne.

Même s'il est reconnu coupable, il est peu probable que M. Trump soit condamné à une peine d'emprisonnement, car les charges retenues sont tout au plus des délits mineurs ou des crimes de moindre importance. La plupart des personnes accusées de délits similaires ne risquent qu'une mise à l'épreuve ou des amendes.

Cohen est un autre élément de poids dans cette affaire. Il s'agit d'un parjure avéré, qui s'oppose vocalement à Trump, et il a maintenant admis avoir commis un vol qui, s'il est reconnu coupable, pourrait lui valoir une peine d'emprisonnement de 15 ans. Mais il n'a pas été inculpé parce qu'il a des convictions politiques « correctes ». Le juge chargé de l'affaire a interdit la présentation de tout élément supplémentaire prouvant les mensonges et le vol de M. Cohen.

Corruption : La Bible a prophétisé le système juridique moderne corrompu de l'Amérique. Et elle révèle que les tentatives de mettre fin à la carrière politique de Donald Trump ne fonctionneront pas, comme le montre ce coup porté à la crédibilité de Cohen.

Pour en savoir plus : Lisez « [Pourquoi je crois toujours que Donald Trump reviendra](#) », par le rédacteur en chef de la Trompette, Gerald Flurry.